

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des soutiens et des finances*

**Arrêté du 11 janvier 2017 portant modification des circonscriptions des brigades territoriales de Neullé-Pont-Pierre et de Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire)**

NOR : INTJ1700817A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les circonscriptions des brigades territoriales de Neullé-Pont-Pierre et de Neuvy-le-Roi sont modifiées à compter du 15 janvier 2017 dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Neullé-Pont-Pierre et de Neuvy-le-Roi exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1<sup>o</sup>) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 janvier 2017.

Pour le ministre et par délégation :

*Le colonel, sous-directeur  
de l'organisation et des effectifs,*

A. BROWAËYS

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Neuillé-Pont-Pierre	<b>Beaumont-la-Ronce</b> Cernelles Charentilly Neuillé-Pont-Pierre Rouziers-de-Touraine Saint-Antoine-du-Rocher Semblancay Sonzay	<b>Beaumont-Louestault</b> Cernelles Charentilly Neuillé-Pont-Pierre Rouziers-de-Touraine Saint-Antoine-du-Rocher Semblancay Sonzay
Neuvy-le-Roi	Bueil-en-Touraine Chemillé-sur-Dême Epeigné-sur-Dême <b>Louestault</b> Marray Neuvy-le-Roi Saint-Aubin-le-dépeint Saint-Christophe-sur-le-Nais Saint-Paterne-Racan Villebourg	Bueil-en-Touraine Chemillé-sur-Dême Epeigné-sur-Dême Marray Neuvy-le-Roi Saint-Aubin-le-dépeint Saint-Christophe-sur-le-Nais Saint-Paterne-Racan Villebourg